

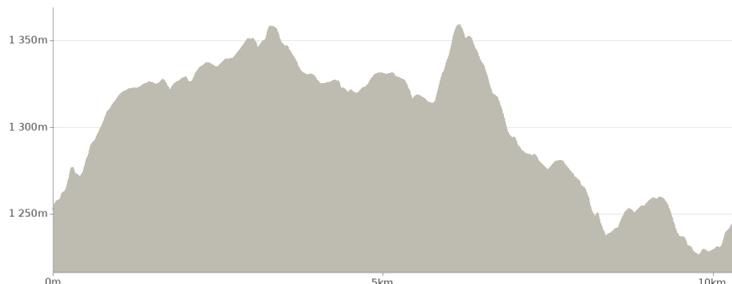
Saint-Flour communauté,
Pôle de pleine nature
Tél. 04 71 23 52 75
www.pays-saint-flour.fr

-  **Départ : Station de ski Saint-Urcize**
 -  **3h00**
 -  **10 km**
 -  **150 m**
 -  **Boucle**
 -  **Jaune**
-   

LES + RANDO

Une randonnée dans l'Aubrac avec des vues remarquables sur les plateaux. De beaux passages en forêt le long des pistes de ski.

Cette randonnée très boisée ménage des points de vue remarquables, sur les plateaux de l'Aubrac (du haut du Roc de Carbonade ou de la Croix des Goutals). De nombreux burons sont encore visibles mais ils ne sont plus en activité.



**SIGNALER
UN PROBLÈME**
sentinelles.sportsdenature.fr



SUIVRE LE BALISAGE



Continuer tout droit



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

www.meteofrance.com
08 99 71 02 15

URGENCES :

15

17

18

112

SAMU POLICE POMPIERS

NUMERO D'URGENCE EUROPEEN

PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ : Toute l'année. Sous réserve de conditions d'enneigement.

RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE : TOP 25 IGN Nasbinals 25370T

TOPOGUIDE : Topoguide Caldagues Aubrac

BALISAGE : Jaune

NATURE DU TERRAIN : Terre - Non adapté aux poussettes

*Conditions d'accueil des animaux : Traversée de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse.



Départ : à la station de ski de Saint-Urcize, en contre-bas du foyer de ski de fond au bord de la route départementale n°13. Prendre la piste qui monte en forêt à l'extrémité nord de la carrière, 50 mètres plus bas que le foyer de ski de fond.

1. Longer la piste de ski de fond.
2. Franchir la chicane, contourner le lac temporaire, traverser la clairière en remontant la piste de ski de fond.
3. Virer à gauche, laisser la piste de ski de fond et suivre un chemin de coupe bien marqué en direction d'une autre clairière en remontant la piste.
4. En lisière de forêt, passer la chicane et suivre la clôture sur 150 mètres (hors circuit à droite, le Roc de Carbonade). En pénétrant dans le bois, après 200 mètres, on rejoint la piste de ski de fond.
5. Suivre cette piste (large chemin forestier) à droite sur 1 kilomètre et rejoindre la RD13.
6. S'engager en face sur la piste forestière et la suivre tout droit sur 800 mètres.
7. Traverser le petit ruisseau l'Hère, puis bifurquer à droite dans un petit chemin qui monte à travers une plantation d'épicéas, traverser la clairière.
8. Remonter à droite la piste de ski alpin jusqu'à l'arrivée du télési (hors circuit à droite, la Croix des Goutals, point de vue exceptionnel sur l'Aubrac).
9. Passer le télési et suivre la piste de ski de fond sur environ 3 kilomètres jusqu'à la station de ski.
10. Prendre le chemin qui remonte vers la RD 13 à droite du bâtiment d'accueil. Prendre la RD 13 à gauche sur 200 mètres pour rejoindre le départ.

LES BURONS d'AUBRAC

Le buron était un petit bâtiment de pierres, recouvert d'une toiture de lauzes. Construit sur chaque montagne ou pâturage d'altitude, on en dénombrait jusqu'à 264 en activité sur l'Aubrac.

Le buron servait à loger le personnel et à fabriquer le fromage (ou fourme) durant la période d'estive, c'est à dire du 25 mai au 13 octobre, date des transhumances.

Après l'an mil, l'économie pastorale qui s'est développée sous l'impulsion des grandes seigneuries laïques et ecclésiastiques a vu les gardiens de troupeaux s'installer pour l'été dans des sortes de cabanes très sommaires couvertes de toitures végétales, autrefois appelées "tras" (près du circuit on peut apercevoir les burons du "jas de Patras", jas signifiant en patois le lieu ou l'on se couche).

Les burons maçonnés qui ponctuent aujourd'hui les montagnes ont pour la plupart été construits à la fin du XVIII, début XIXe. Ils comprennent un rez-de-chaussée, la fromagerie servant de salle commune au personnel. Cette salle est prolongée par une cave en voûte, obscure et enterrée. Au-dessus de la salle commune, deux ou quatre lits constitués de matelas de paille. A proximité du buron, se trouve la porcherie, le petit lait étant distribué pour engraisser les porcs.

Aujourd'hui la plupart des burons sont abandonnés, et l'activité transférée dans les coopératives laitières.